

# PRIX DE CHANTILLY

7ème(P/ 3423), — 05/06/2022 16h00, LA MARTINIQUE

**PLAT, 1.600 meters**, Corde à GAUCHE, Terrain BON (3,0 )  
( 3.000, 1.200, 900, 600, 300)

**ARRIVEE OFFICIELLE:** 6 Engagés. 5 Partants Définitifs. 1 Non-Partant.  
Temps du 1er : 1.41.40 (Redk : 1. 3.37)

## COURSE A CONDITIONS

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids : 55 k.** Surcharges accumulées et limitées à 7 k. : 1 k. par 3.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er juin de l'année dernière inclus.

**Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

## Décisions des commissaires

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le jockey Karim GOURDINE BACHOU par une amende de 100 euros pour ne pas avoir respecté son engagement de monte, étant donné que son vol était à l'heure (voir pièces jointes: billet électronique d'avion et mail du jockey). Les commissaires ont autorisé le cheval AL BACHIR à être muni d'un bonnet aveuglant. La jument KAKAUDOURISK a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

## Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain	Prim. prop.	Prim. elev.	Suppl.	Equipment(s)	Écurie.	Éleveurs
1	<b>MISTRAL</b> <b>LOVE M.PS.</b> <b>3 A.</b>	05 (Corde:05)		Par: ASANGA et NANOOK (INDIAN ROCKET)	MAURICE ALEXIS LETCHIMY	MA. LETCHIMY	JULES MOBIAN	59 kg	3.000	2.278	686		ANN	MA. LETCHIMY

